

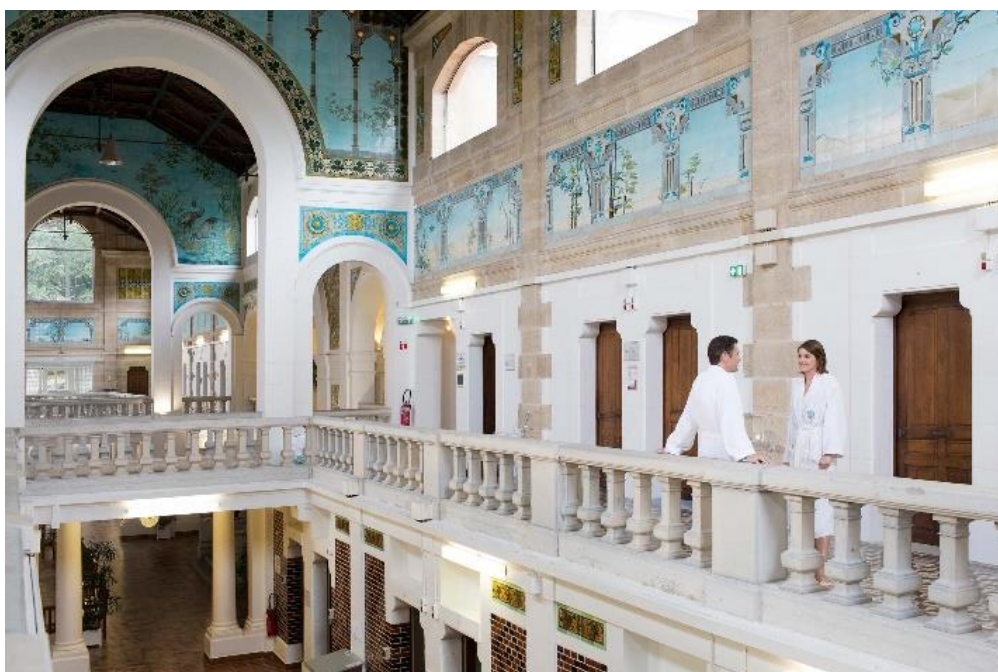
La Région Auvergne-Rhône-Alpes



DOSSIER DE PRESSE

Lancement du Plan thermal 2016-2020

7 Novembre 2016



Crédits photos : Thermauvergne-Marielsa-Niels

Service presse Auvergne-Rhône-Alpes

04 26 73 40 15
04 26 73 43 52

SOMMAIRE

I – UN GRAND PLAN THERMAL POUR AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

- 1) Un engagement régional sans précédent
- 2) Une priorité donnée aux projets de développement ambitieux

II – SITUATION DU THERMALISME EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

- 1) Une filière historique mais laissée en déshérence par la Région
- 2) La préoccupation pour le bien-être : une aubaine pour Auvergne-Rhône-Alpes
- 3) Un fort potentiel économique et touristique

Annexes :

- *Carte des stations thermales*



Crédits photos : Thermauvergne-Marielsa-Niels

I – UN GRAND PLAN THERMAL POUR AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

La Région lance aujourd'hui un grand Plan Thermal qui constituera la feuille de route de la Région sur cet enjeu pour la période 2016-2020.

L'ensemble de ce projet doit beaucoup au travail d'un groupe de réflexion missionné par Nicolas Daragon, Vice-président au Tourisme et au Thermalisme et conduit au cours des derniers mois par Frédéric BONNICHON, Maire de Châtel-Guyon et conseiller régional.

Composé à parité territoriale Auvergne / Rhône-Alpes de 12 membres professionnels du thermalisme et d'élus de stations d'Auvergne, ce comité a notamment pu s'appuyer sur l'apport essentiel des deux chefs de file régionaux que sont :

- Rhône-Alpes Thermal, présidé par Dominique DORD,
- Thermauvergne, présidé par Danielle FAURE-IMBERT.

1) Un engagement régional sans précédent

Ce Plan Thermal représente un budget de plus de **20 millions d'euros** dédié à accompagner les projets de développement de stations thermales nouvelle génération en Auvergne-Rhône-Alpes pour la période 2016-2020.

La modernisation des équipements doit permettre d'optimiser la fréquentation des stations thermales et d'accélérer le mouvement de créations d'emplois dans ce secteur, des emplois durables et de proximité, qualifiés et au cœur de nos territoires :

Plus précisément, il comprend :

- **17 millions d'euros** consacrés exclusivement aux projets d'investissements des **24 stations thermales que compte Auvergne-Rhône-Alpes** ;
- **3 millions d'euros** réservés aux actions collectives de soutien à l'innovation, à la formation et à la promotion du thermalisme.

Jusqu'ici, jamais la Région n'avait mis une telle somme sur le thermalisme. C'est donc pour Laurent WAUQUIEZ et Nicolas DARAGON, Vice-président en charge du tourisme, la traduction d'une volonté régionale aujourd'hui forte, claire et affichée.

L'objectif est de faire d'Auvergne-Rhône-Alpes :

- **la région référence sur le champ de la prévention santé**
- **la première région thermale de France en termes de fréquentation**

2) Une priorité donnée aux projets de développement ambitieux

Le choix de la Région est de cibler son action sur les projets d'investissement pour produire un véritable effet de levier au cœur des territoires :

- Investissement dans la rénovation des établissements thermaux et de bien-être :
 - Certaines stations ont aujourd'hui des équipements vieillissants qui ne répondent plus aux attentes de la clientèle.
 - Il pourra ainsi s'agir de permettre aux stations thermales d'investir dans le retraitement des eaux, dans des piscines, dans des douches hydrojets, etc.
- Investissement aussi dans les aménagements urbains pour assurer la mise en valeur optimale de l'offre thermique en fonction du profil même des stations.

La Région porte une vision d'ensemble du thermalisme.
Elle l'élabore aujourd'hui directement avec la filière santé / bien-être, loin des schémas préconçus et en partant directement des besoins et de l'ambition des acteurs du thermalisme.

Ce Plan Thermal vise à offrir un accompagnement qualificatif, notamment sur le plan de l'ingénierie, avec une évaluation et une élaboration des projets en fonction du profil même de chaque station : la Région fait le choix d'apporter un appui sur-mesure, au plus proche du terrain.

II – SITUATION DU THERMALISME EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

1) Une filière historique mais laissée en déshérence par la Région

Auvergne-Rhône-Alpes compte aujourd'hui 24 stations thermales réparties sur 10 des 12 départements de la nouvelle région :

Ain (01)	Divonne-les-Bains	Puy-de-Dôme (63)	Châteauneuf-les-Bains
Allier (03)	Bourbon-L'Archambault		Châtel-Guyon
	Néris-les-Bains		La Bourboule
	Vichy		Le Mont-Dore
Ardèche (07)	Neyrac-les-Bains		Royat/Chamalières
	Saint-Laurent-les-Bains	Savoie (73)	Aix-les-Bains
	Vals-les-Bains		Brides-les-Bains
Cantal (15)	Chaudes-Aigues		Challes-les-Eaux
Drôme (26)	Montbrun-les-Bains		La Léchère-les-Bains
Isère (38)	Allevard-les-Bains	Haute-Savoie (74)	Evian-les-Bains
	Uriage-les-Bains		Saint-Gervais Mont-Blanc
Loire (42)	Montrond-les-Bains		Thonon-les-Bains

Ce Plan Thermal 2016-2020 traduit l'engagement d'un nouvel exécutif régional qui parie à nouveau sur tous ces territoires et sur tous leurs atouts.

Il vient mettre un point d'arrêt à des années de décrochage de la Région sur l'une de ses filières d'excellence.

Au cours des dix dernières années, la Région s'est détournée de cette filière inscrite au cœur de son identité, vecteur de l'image de marque d'Auvergne-Rhône-Alpes comme destination touristique majeure.

Cet oubli de la filière a été particulièrement marqué en Rhône-Alpes.

Résultat : Auvergne-Rhône-Alpes n'est aujourd'hui que 3^e en France sur le thermalisme.

Occitanie	28 stations	180 000 curistes
Nouvelle Aquitaine	15 stations	138 000 curistes
Auvergne-Rhône-Alpes	24 stations	130 000 curistes

2) [La préoccupation pour le bien-être : une aubaine pour Auvergne-Rhône-Alpes](#)

Le bien-être est devenu ces dernières années un sujet de premier plan avec une évolution progressive de la question de la santé vers la prévention et le bien-être : l'enjeu est autant pour les personnes d'être que de rester en « pleine santé ».

Soins, activité physique, gestion du stress, nutrition, programme d'éducation thérapeutique : la notion de « santé globale » s'est peu à peu imposée.

Au-delà de l'aspect médical, cette évolution constitue une opportunité de positionner les stations thermales d'Auvergne-Rhône-Alpes comme des pôles d'excellence de la Pleine Santé.

C'est un tournant que Laurent WAUQUIEZ et Nicolas DARAGON ne veulent pas manquer pour Auvergne-Rhône-Alpes.

Ce n'est pas sans raison que le thermalisme figure parmi les cinq axes prioritaires de la politique touristique régionale, aux côtés de la pleine nature, de l'oenotourisme et de la gastronomie, des stations de montagne, des itinérances et des grandes randonnées.

3) [Un fort potentiel économique et touristique](#)

Pilier de la nouvelle politique touristique régionale, le thermalisme est pour la Région un enjeu économique à part entière :

➤ Le thermalisme représente **14%** du marché mondial du tourisme.

➤ 100 curistes supplémentaires, c'est 10 nouveaux emplois.

➤ En Europe, cela représente :

- plus de 750 000 emplois directs et indirects,
- plus de 180 millions de nuitées,
- 45 milliards d'euros de chiffre d'affaires annuel.

Les perspectives annoncent aujourd'hui une explosion de la demande thermique :

- Le marché du bien-être devrait plus que doubler en 10 ans en Europe et dans le monde.
- Dès 2017, on attend 8,3 millions de voyageurs bien-être français et internationaux supplémentaires en France.

La modernisation des équipements doit permettre d'optimiser la fréquentation des stations thermales et d'accélérer le mouvement de créations d'emplois dans ce secteur, des emplois durables et de proximité, qualifiés et au cœur de nos territoires :

- Une augmentation de la fréquentation et du chiffre d'affaires des stations thermales pourrait générer **2000 emplois** directs et indirects dans les 5 ans.



Crédits photos : Thermauvergne-Marielsa-Niels

CARTE DES STATIONS THERMALES

